



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE
CONSEIL DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN
LE 11 JUILLET 2023 — 16 h 50
SALLE COMMUNAUTAIRE, ONE PEEL PLAZA**

PRÉSENTS

Commissaires

Tamara Kelly, présidente
Katelin Dean, vice-présidente
Michael Costello
Donna Reardon
Charles Bryant
Greg Norton

Absente

Maike White, secrétaire

Personnel

Robert Bruce, chef de Police
Honey Dwyer, chef adjointe de la police
Douglas A.M. Evans, KC, conseiller juridique
Daphné Waye, secrétaire de séance

Médias

Emma McPhee, journaliste pour le Brunswick News inc.

1. Ouverture de la séance

1.1 Remarques de la présidente

La présidente Kelly souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance publique du 11 juillet 2023 du Conseil des commissaires de police de Saint John et ouvre la séance. Elle indique que le chef de police Bruce a fêté son deuxième anniversaire le 1^{er} juillet 2023 au sein de la police de Saint John. Elle rappelle aux personnes présentes que la réunion est enregistrée conformément à la politique de confidentialité.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du 13 juin 2023

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 13 juin 2023 soit approuvé. (O2307-01)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Ordre du jour du 11 juillet 2023,

Proposée par le commissaire Costello, appuyée par la commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour du 11 juillet 2023 soit approuvé. (O2307-02)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Divulgarion de conflits d'intérêts

5. Résolutions en bloc

5.1 Qu'un courriel du bureau du greffier du Conseil municipal renseignant le conseil d'une résolution adoptée par le conseil le 26 juin 2023 concernant le renouvellement de nomination de Tamara Kelly et de Katelin Dean pour une période de trois ans, soit du 4 août 2023 au 4 août 2026, soit reçu et classé.

Proposée par la commissaire Reardon, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que la recommandation énoncée dans le point des résolutions en bloc soit adoptée. (O2307-03)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Délégations et présentations

6.1 Salon de l'auto « Roll Call »

Le chef de police Bruce indique que le Salon de l'auto « Roll Call » aura lieu à la Station TD le 15 juillet 2023. En raison de comportements problématiques en dehors du Salon de l'auto au cours des deux dernières années, en ce qui concerne la conduite avec facultés affaiblies, la conduite dangereuse et les véhicules non sécuritaires sur les routes, il a constaté que certaines personnes ont choisi de transformer leurs routes et de leurs rues en terrain de jeu personnel. En raison de ce comportement, la sécurité publique de la ville de Saint John, les citoyens et les visiteurs du Salon de l'auto qui en profitent en respectant la loi ont institué une initiative précise de circulation sur laquelle ils se concentreront toute la journée, en dehors du Salon de l'auto, et jusqu'aux premières heures du matin, afin de garder leurs rues sûres pour les citoyens et tout le monde qui visite la ville. Il s'agit d'un effort conjoint entre la Police de Saint John, la

police régionale de Kennebecasis et les inspecteurs de véhicules automobiles responsables de la justice et de la sécurité publique. L'accent est mis sur la conduite avec facultés affaiblies, la conduite dangereuse et imprudente, mais aussi sur les véhicules non sécuritaires et non autorisés qui nuisent à la circulation dans les rues. Ils ont travaillé en partenariat avec les personnes qui supervisaient le Salon de l'auto pour voir comment ils pouvaient aider au mieux les choses en dehors de cet événement, tout en collaborant avec la Commission sur le stationnement de Saint John ainsi qu'avec les représentants de l'hôtel Delta. Le chef de police Bruce précise qu'il espère que tout le monde profitera de l'événement, et que les rues resteront sûres pour tous ceux qui veulent profiter de l'événement en respectant la loi.

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que de recevoir, à titre de renseignement, la mise à jour faite par le chef de police Robert Bruce au sujet du Salon de l'auto Roll Call qui aura lieu le 15 juillet 2023 à la Station TD. (O2307-04)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Examen des questions séparées des résolutions en bloc.

8. Correspondance générale

8.1 Rapport mensuel interne de juin 2023

Le chef de police Bruce signale qu'au cours du mois de juin, il y a eu zéro (0) plainte, deux (2) correspondances flatteuses et un (1) grief avec une discussion autour du rapport.

Sur la proposition du commissaire Costello, appuyé par la commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne de juin 2023 soit reçu et classé. (O2307-05)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Budget de fonctionnement du Conseil des commissaires de police de Saint John (CCPSJ)/31 mai 2023

Frank Szalai, cadre de direction financière, n'était pas disponible pour assister à la réunion, et a rapporté par le biais d'un enregistrement que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement général de la Commission de police au 30 juin 2023 montrent un excédent de 12 938 \$ depuis le début de l'année.

Depuis le début de l'année, les salaires et les avantages sociaux dépassent le budget de 369 \$ et les biens et services sont inférieurs au budget de 13 307 \$. Les biens et services sont inférieurs au budget en raison d'écarts temporels, et l'on s'attend à recevoir les coûts relatifs à ces postes du budget dans les semaines et les mois à venir.

Proposée par la commissaire Reardon, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Conseil des commissaires de police de Saint John en date du 30 juin 2023 soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2307-06)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Budget de fonctionnement de la Force policière de Saint John (FPSJ)/30 juin 2023.

Frank Szalai, cadre de direction financière, n'a pas pu assister à la réunion en personne et a indiqué, par le biais d'une déclaration préenregistrée, que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement de la force policière au 30 juin 2023 montrent un excédent de 690 390 \$ pour l'année.

Les salaires et avantages sociaux sont inférieurs au budget de 472 562 \$, ce qui s'explique en grande partie par les postes vacants.

Les biens et services sont inférieurs au budget de 217 828 \$ en raison des écarts favorables temporaires liés au calendrier, s'élevant à 154 000 \$, et en raison des économies réalisées, lorsque les coûts réels sont inférieurs aux coûts budgétisés, ou lorsqu'on n'a pas budgétisé les économies : s'élevant à 335 000 \$. On a contrebalancé ces éléments bénéfiques par des écarts défavorables réalisés de 278 000 \$. Monsieur Szalai a passé en revue les détails énumérés dans le rapport financier concernant le calendrier et d'autres différences.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par la commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés de la Force policière de Saint John (FPSJ) en date du 30 juin 2023 soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2307-07)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Budget de fonctionnement du Centre de communication de sécurité publique (CCSP)/30 juin 2023

Frank Szalai, cadre de direction financière, qui n'a pas pu assister à la réunion, a indiqué par le biais d'une déclaration préenregistrée que le budget de fonctionnement

préliminaire non vérifié du Centre de communication de sécurité publique (CCSP) au 30 juin 2023 affiche un excédent de 46 138 \$ depuis le début de l'année.

Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs au budget de 32 844 \$ et les biens et services sont inférieurs au budget de 13 294 \$ depuis le début de l'année.

Le manque d'employés est à l'origine de l'excédent salarial, qui découle des défis liés au recrutement; les répercussions favorables sont temporaires. Le manque d'employés entraîne une augmentation des coûts des heures supplémentaires, soit 172 731 \$ de plus que le cumul annuel, mais l'incidence nette des coûts liés aux salaires est bénéfique au cumul annuel (CA), les économies réalisées sur les salaires et les avantages sociaux s'élevant à 205 576 \$ en CA.

Les repas sont également plus élevés que le budget, en rapport avec les heures supplémentaires, ce qui représente un écart défavorable de 9 592 \$. Monsieur Szalai a passé en revue le calendrier et d'autres différences.

On prévoit que le revenu sera conforme au budget pour la fin de l'année.

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Centre de communication de sécurité publique (CCSP) au 31 mai 2023 soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2307-08)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Faits saillants du rapport mensuel d'activités de mai 2023

Le chef de police Bruce a passé en revue les renseignements suivants contenus dans le rapport.

| Activité | Mai 2023 | Cumul annuel (CA) — 2023 | CA — 2022 |
|---|---------------------|-------------------------------------|----------------------|
| Appels de service — CCSP (<i>traités par le CCSP pour la FPSJ uniquement</i>) | 5281 | 29 130 | 26 974 |
| Rapports d'incidents (<i>fichiers de police générés</i>) | 711 | 4 010 | 3 935 |
| Crimes violents (<i>voies de fait, vol qualifié, infraction relative aux armes, menaces</i>) | 114 | 663 | 576 |
| Crimes contre les biens (<i>vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits</i>) | 225 | 1 167 | 1 151 |

| | | | |
|---|-------|-------|-------------------------------|
| <i>Loi sur la santé mentale</i> | 23 | 139 | 158 |
| Appels de service LIÉS à la santé mentale (<i>Incidents liés ou causés par des problèmes de santé mentale</i>) | 173 | 1 014 | 1 015 |
| Arrestations | 80 | 619 | 731 |
| Conduite avec facultés affaiblies | 3 | 39 | 50 |
| Accidents de véhicules | 122 | 890 | 919 |
| Citations (<i>Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales [LPAIP]</i>) | 78 | 628 | 883 |
| Formation | 1 264 | 7 322 | 5 068 |
| Programme auxiliaire | 89 | 689,5 | 442,5 |
| Unité d'intervention alternative | 283 | 2 029 | 2 715 |
| Déclaration électronique | 48 | 48 | Données du CA non disponibles |
| En personne (sans rendez-vous) (<i>traitées par le CCSP où l'on a généré un appel avec répartition assistée par ordinateur</i>) | 37 | 223 | Données du CA non disponibles |
| En personne (sans rendez-vous) (Rapports d'incidents générés) (<i>dossiers de police issus des appels de service</i>). | 17 | 115 | Données du CA non disponibles |

Proposée par la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que les faits saillants du rapport d'activité mensuel de juin 2023 soient reçus et déposés. (O2307-09)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nouvelles affaires

10. Ajournement

Sur la proposition de la commissaire Reardon, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que la séance publique du 11 juillet 2023 du Conseil des commissaires de police de Saint John soit ajournée. (O2307-10)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente déclare la réunion ajournée à 17 h 18.

La présidente Tamara Kelly et la vice-présidente Katelin Dean